DROIT DE L'URBANISME

Droit de l'urbanisme : décrypter les documents, cadrer le projet et prévenir le recours

Un projet immobilier bute rarement sur une règle exotique. Il bute sur un zonage mal lu une servitude ignorée une autorisation mal choisie ou un recours de voisin déposé au dernier moment. Les équipes qui portent ces projets ont besoin d'une vision d'ensemble plus que d'une spécialité. Deux jours de panorama pour relier les niveaux de la règle d'urbanisme : les documents de planification les autorisations et leur instruction le contrôle de l'administration et le contentieux. Chaque thème est abordé par la question que se pose le porteur de projet et par les points de vigilance à traiter en amont.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel**	**À partir de 1 659 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes chargés d'opérations promoteurs agents de collectivités et responsables techniques intervenant sur des projets soumis à autorisation.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer les documents de planification et leur portée sur un projet
- Extraire d'un règlement de zone les contraintes déterminantes pour la faisabilité
- Choisir l'autorisation adaptée à la nature des travaux envisagés
- Suivre une instruction et sécuriser l'affichage ainsi que les délais
- Anticiper les motifs de recours des tiers et les voies de régularisation
- Identifier les outils de l'urbanisme opérationnel mobilisables sur une opération

03 Programme détaillé

M1 Hiérarchie des règles et documents de planification

- Comprendre ce qui s'impose au projet
- Situer les documents de planification et leurs rapports entre eux
- Lire un zonage et le règlement de zone applicable
- Repérer les servitudes et les contraintes annexées au plan
- Anticiper les effets d'une révision ou d'une modification en cours
- Atelier : Extraction des contraintes déterminantes à partir du règlement d'une zone et d'un plan de zonage.

M2 Autorisations d'urbanisme et instruction

- Choisir le bon dossier et tenir les délais
- Distinguer permis déclaration préalable et travaux dispensés
- Composer un dossier complet et anticiper les demandes de pièces
- Suivre l'instruction les consultations et la naissance des décisions tacites
- Sécuriser l'affichage le transfert et la prorogation de l'autorisation
- Cas pratique : Détermination de l'autorisation requise pour un projet mêlant extension changement de destination et clôture.

M3 Contrôle contentieux et régularisation

- Traiter la contestation sans perdre l'opération
- Identifier les titulaires d'un recours et les conditions de leur intérêt à agir
- Distinguer retrait recours gracieux et recours contentieux
- Mobiliser les mécanismes de régularisation en cours d'instance
- Gérer le chantier et les risques pendant la contestation
- Mise en situation : Arbitrage sur la conduite à tenir après le dépôt d'un recours par un riverain en fin de délai.

M4 Urbanisme opérationnel et mise en œuvre

- Relier la règle et la conduite de l'opération
- Situer les procédures d'aménagement et de division foncière
- Articuler maîtrise foncière programmation et autorisations
- Repérer les participations et les obligations mises à la charge du projet
- Organiser le dialogue avec le service instructeur et les élus
- À retenir : Les questions d'urbanisme se traitent au moment des études de faisabilité et non au dépôt du dossier.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 659 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr